

D
O
M
P
I
E
R
R
E



Le JOURNAL de notre VILLAGE



Février 2020

Le mot du Maire

Chères Dompierroises et Dompierrois,

De cette mandature, ce journal communal sera le dernier.

Je souhaite vous donner quelques explications sur le bien fondé de notre décision d'affecter le bureau de poste actuel à notre mairie, pour y créer une Agence Postale Communale.

La direction de la poste m'a informé, courant de l'année 2019 qu'au travers de l'analyse des taux de fréquentations de notre bureau, le nombre d'heures d'ouverture du guichet serait encore, revu à la baisse pour l'année 2020.

S'ensuivrait probablement, une fermeture dès 2021.

Une autre proposition nous fut faite avec participation financière à la mise en place d'un comptoir dans notre secrétariat de mairie, formation du personnel et indemnisation avec une convention établie pour 9 années, renouvelable une fois tacitement.

Le conseil municipal à l'unanimité, a accepté cette proposition qui ne se représenterait peut-être pas dès 2021.

Il est important que vous sachiez que le personnel formé pour tenir ce service, pourra vous délivrer une somme de 350 euros semaine et n'aura en aucun cas, accès à vos comptes.

Les services de la poste continuent, seuls, de gérer vos comptes.

Une affiche ci-jointe, vous permet de connaître les horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale, ainsi que les services accessibles à tous.

Nous n'avons pas accepté la disparition de notre bureau de poste.

Les horaires actuellement fixés, conjointement avec ceux de la mairie, évolueront certainement et seront alors, modifiés pour répondre à vos attentes.

Une seule personne à la fois sera acceptée dans le secrétariat afin d'observer la plus grande confidentialité.

Merci de votre confiance.

Cordialement vôtre.

Le Maire,

Jean-Pierre LIBERT.

La Poste change d'adresse ! Dès le **jeudi 05 mars 2020**, retrouvez nos services essentiels à La Poste Agence Communale.



LA POSTE
AGENCE COMMUNALE

MAIRIE - 13, LE VILLAGE
59440 DOMPIERRE-SUR-HELPE
Lun - Mar - Jeu - Ven / **8h30 - 11h30**
Mer / **14h30 - 17h30**
Sam / **9h - 11h**

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Vente d'enveloppes et emballages Prêt-à-Envoyer
- Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne
- Consultation via la tablette tactile des services en ligne de La Poste, des services publics et municipaux
- Retrait et versement d'espèces sur CCP et compte épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours glissants

En attendant, **du 17 février au 05 mars 2020**,
LA POSTE DE AVESNES-SUR-HELPE vous accueille
pour toutes vos opérations



LA POSTE



LA POSTE DE AVESNES-SUR-HELPE
2, PLATEAU CHERERAULT
59440 AVESNES-SUR-HELPE
Lun / **10h - 12h et 13h30 - 17h**
Mar - Ven / **8h30 - 12h et 13h30 - 17h**
Sam / **8h30 - 12h**

Nos services en ligne

- laposte.fr*
- **3631** Service gratuit + prix appel pour les particuliers
- **3634** Service 0,30 € / min + prix appel la ligne business
- labanquepostale.fr*
- **3639** Service 0,15 € / min + prix appel



simplifier la vie

* Cédit de commission selon la réglementation d'accès.
LA BANQUE POSTALE - S.A. à Direction et Comité de Surveillance au capital de 1048497395 €. Siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06. RCS Paris 421 100 845. Code APE 8419Z. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 922 724.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 septembre 2019.

Présents : Jean-Pierre Libert –Marc Fertin- Alain Basly –Hélène Darly- Françoise Tacquenier – Patrick Douai- Alexandre Liénard- Philippe Dufrenne – Jean Baptiste Delabre-

Absents excusés : Flavie Dupagny -Nathalie Nowak --- Nathalie Chaldaureille – Michel Picavet

Absent : Gauthier Didelot

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 30.

1) Secrétaire de séance :

A été nommée secrétaire de séance madame Françoise Tacquenier.

Votants : 9

Exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

2) Présentation du nouveau bureau de l'ASD :

Le club de football n'est pas venu au rendez-vous. (Renseignements pris ; la cause est une erreur d'adresse mail).

3) Aménagement mairie :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a demandé un devis à Monsieur Blyau menuisier à Cartignies pour l'aménagement du comptoir de la future agence postale communale.

Ce devis comprend un ensemble de meubles de bureau aux normes d'accessibilité pour les 2 postes. (Secrétariat et agence postale communale).

Le montant de l'ensemble s'élève à **6478,80€ HT soit 7774,56€ TTC.**

Il sera revu après acceptation des responsables de la poste.

Les travaux devraient se faire avant fin décembre.

Votants : 9

Exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

4) Vente du hall CD124 :

Après renseignements pris auprès de Madame Jacquette, la trésorière, il s'avère que pour vendre le hall du CD124 nous devons prendre une délibération et voir un notaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la vente est d'un montant de **100 000€** avec l'arrivée des fluides (eau, électricité et évacuation des eaux usées).

Seront actés avec une convention les servitudes et parking arrière pour le stockage du matériel.

Votants : 9

Exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

5) Rallye de la ducasse du 08 septembre :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le programme de la journée.

- Rallye de 7km avec 12 jeux sur le parcours

- Concert à 12h30 au lieu de 12h

Monsieur le Maire souhaite que des conseillers soient présents le matin pour l'organisation des jeux aux différents points du parcours.

6) Infos et questions diverses :

*Suite à de nombreux problèmes rencontrés avec les divers intervenants de pompes funèbres.

Monsieur le Maire souhaite imposer la pose des caveaux dans les 3 mois qui suivent l'achat de la concession.

Il informe que le plan de l'ancien cimetière est en cours et qu'il sera en format A2 sous forme de poster et mis dans un panneau d'affichage.

Le coût de ces affiches est de **50 à 60 €** pour 5 exemplaires.

*Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il a reçu le rapport d'expertise concernant la maison sise 2 rue Charles Desquilbet suite à la venue des pompiers pour péril imminent.

Il apparaît dans ce rapport que le danger n'est pas imminent et qu'une recommandation de poser des portillons pour interdire l'accès autour de la construction ajoutée à l'habitation principale et originelle a été demandée au propriétaire.

Les fissures constatées datent de très longtemps.

Néanmoins l'expertise fut nécessaire afin de clarifier les responsabilités.

Le propriétaire en est averti.

* SIDEN SIAN : Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comités Syndicaux des 11 juin et 04 juillet 2019.

Votants : 9

Exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

*Monsieur le Maire fait lecture du courrier de remerciements du président du Volley Ball pour la subvention attribuée à l'équipe féminine.

*Renforcement de ligne aux Rocailles par ENEDIS pour un montant de 17 500€ pour le compte du syndicat d'électrification d'Avesnes (SEAA).

* Monsieur Jean Baptiste DELABRE remercie les conseillers présents aux funérailles de son père.

La séance fut levée à 20 heures 45.

Vu par Nous, Jean-Pierre Libert, Maire de la Commune de Dompierre sur Helpe, pour être affiché le 05 septembre 2019 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

Dompierre sur Helpe, le 05 septembre 2019.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 novembre 2019.

Présents : Jean-Pierre Libert –Marc Fertin - Alain Basly –Hélène Darly- Françoise Tacquenier – Patrick Douai- Alexandre Liénard- Philippe Dufrenne – Jean Baptiste Delabre-Michel Picavet- Nathalie Chaldaurreille

Absents excusés : Flavie Dupagny -Nathalie Nowak –

Absent : Gauthier Didelot

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 30.

1) Secrétaire de séance :

A été nommée secrétaire de séance Madame Hélène DARLY.

Votants : 11

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2) Demande de subvention pour réfection voie communale :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le département a délibéré pour un nouveau dispositif de subvention pour la réfection des routes communales.

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du 18 octobre 2019 qui indique notamment que le département souhaite consacrer une enveloppe annuelle supplémentaire pour les travaux de renouvellement et de réfection de la couche de roulement des voies communales, à hauteur de 50% HT des travaux, pour un montant de travaux compris entre 8000€ et 150 000€ HT.

Monsieur le Maire suggère de présenter le dossier pour la réfection de la Chaussée Brunehaut de 2013 revu et corrigé ainsi que la portion de la route de Saint Hilaire près la ferme de Monsieur Sébastien DUSSART.

La demande de subvention doit être déposée sur le site informatique avant le 1^{er} décembre 2019.

Après débats, accord du conseil municipal pour faire la demande.

Votants : 11

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

3) Demande de DETR :

Monsieur le Maire fait lecture du courrier pour la demande de DETR pour la mise aux normes et sécurisation du domaine public.

Monsieur le Maire souhaite demander un devis pour l'accessibilité d'un bâtiment autre que la mairie.

Monsieur le Maire propose de faire l'accessibilité de la salle des fêtes.

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de faire chiffrer un devis et de constituer le dossier de demande de subvention.

Votants : 11

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Travaux en cours :

La modification du secrétariat pour l'adaptation de l'Agence Postale Communale.

La poste nous octroie 30 000 euros TTC pour les travaux.

Dépenses estimées :

- Bureaux : **10 000 euros** TTC

- Porte entrée : **3675.60 euros** TTC

- Matériaux + papier à peindre + peinture : **3000.00 euros** TTC

- Place PMR : **5367.12 euros** TTC

- Luminaires : **1500.00 euros** TTC

TOTAL : 27 042.12 euros TTC.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal que la partie extérieure pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite soit prise en compte par la commune.

Un devis a été demandé à l'entreprise CERRI pour l'accès à la mairie et la place PMR.

Monsieur le Maire souhaite passer la commande et les travaux seront exécutés et payés sur les 2 exercices.

Les garde-corps et la rampe d'escalier seront à définir.

Votants : 11

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

4) Régie d'avance :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il s'est rendu compte que les fournisseurs qui accepte d'être payés par mandat administratif sont plus chers que les certains fournisseurs sur internet.

Monsieur le Maire propose avec l'aval de Madame JACQUETTE, la trésorière, de créer une régie d'avance avec une carte bleue pour les achats :

- outillage à mains
- matériel électrique
- matériel de fixation
- fournitures de bureau
- fournitures scolaire.

Votants : 11

Pour : 11

Exprimés : 11

Contre : 0

Abstention : 0

5) Préparation de Noël :

Monsieur le Maire informe au conseil municipal que les guirlandes de Noël seront mises en place début décembre.

Monsieur demande à Alain BASLY la possibilité d'avoir un grand sapin pour la mairie. Accord de ce dernier qui ira le choisir.

6) Cérémonie des vœux :

Monsieur le Maire demande au conseil municipal si l'on fait une cérémonie des vœux ou pas .

Le conseil municipal décide d'en faire une pour terminer le mandat.

Monsieur le Maire souhaite faire un diaporama avec toutes les réalisations importantes depuis notre premier mandat ainsi, que des photos des fêtes et cérémonies.

Monsieur Marc FERTIN est chargé de trier les photos.

La cérémonie des vœux aura lieu le 21 janvier à 19 heures à la salle de sports.

7) Modalités du 13^{ème} mois :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il a fait un constat depuis quelques années d'un abus sur des arrêts maladie répétés allant jusqu'à la limite d'un mois pour percevoir le 13^{ème} en intégralité.

Monsieur le Maire souhaite revenir sur la proposition de 2010 et que dès 15 jours d'arrêt maladie au lieu d'un mois, la prime de fin d'année sera réduite au prorata du temps d'arrêt.

Votants : 11

Pour : 11

Exprimés : 11

Contre : 0

Abstention : 0

8) Passerelle de la rivière près du monument :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a constaté que la passerelle était dangereuse par temps humide.

Il propose de changer les bastaings ceux-ci ont été changé en 2006-2007 et d'y incruster des pièces métalliques pour éviter les risques de glissade.

Prévoir son inscription au budget 2020.

9) Infos et questions diverses :

*** Toiture de l'église :**

Constats de fortes dégradations du bas des bois de la toiture, chevrons et sablières à remplacer. Il était urgent de terminer cette toiture.

*** Fibre numérique 59/62 :**

Début du passage des câbles et implantation de l'armoire de raccordements pour la seconde partie de Dompierre côté Cartignies.

Les raccordements ne seront pas possibles avant début 2021.

* Subvention pour le dossier « Ralentisseurs » avec amendes de police refusé pour privilégier les voies départementales.

* Lecture de la recomposition du conseil communautaire.

* Courrier de l'Etat qui nous informe et nous confirme que nous aurons une compensation totale du montant de la taxe d'habitation.

*** Travaux :**

- Dépose du retable de la Vierge Marie.
- Mise en place du panneau avec le plan du cimetière.
- Pose des mâts d'éclairage de la rue du Calvaire.
- Pose des gabions pour le renforcement du talus de la route de Taisnières.
- Accord de la subvention pour la pose de trottoirs de la rue du Calvaire.
- Vente du hall CD124.

Monsieur le Maire a rencontré le notaire qui lui a demandé les documents nécessaires pour exécuter la vente.

- Bornage par un géomètre
- Diagnostic amiante
- Déclaration d'intention d'aliéner
- Demande d'évaluation des domaines.

• Information de l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui confirme la retombée de suies des fumées de l'incendie de l'usine LUBRIZOL de Rouen mais qui nous assure que ces suies n'ont pas altérées la qualité de l'eau.

Remerciements divers :

- Madame GAILLARD pour les fleurs lors des funérailles de son mari.
- Body Gym pour le prêt de la salle des sports.

La séance fut levée à 21 heures.

Vu par Nous, Jean-Pierre Libert, Maire de la Commune de Dompierre sur Helpe, pour être affiché le 18 novembre 2019 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

Dompierre sur Helpe, le 18 novembre 2019.



Comme chaque année, l'Association DAE organise son goûter de Saint Nicolas pour ses adhérents qui a eu lieu le samedi 07 décembre après-midi. Les groupes de danseuses ont donné un petit aperçu de leur travail devant les parents qui ont répondu une fois de plus présent en grand nombre autour d'un chocolat chaud pour la venue, tant attendue pour le bonheur des plus petits et des grands, de "Saint Nicolas".



Prochain rendez-vous avec l'Association et la participation du Club Body Gym
Soirée Fitness le vendredi 20 mars de 20h à 22h à la salle des sports de
Dompierre/Helpe.

VOLLEY - BALL

L'association compte à ce jour 94 licenciés dont 52 jeunes et la grande majorité des sociétaires a participé à la réussite du repas dansant organisé le 12 octobre : bonne préparation de la salle par les Féminines, belle ambiance toute la soirée et participation générale pour le service aux tables et à la buvette.

Sur le plan sportif, les jeunes défendent avec brio les couleurs du club en Cadettes, Minimes et Benjamins-Poussins dans les championnats avesnois. Les Cadets sont qualifiés pour la finale du challenge Alex CUVELLIER et douze jeunes feront le 3^e tour des sélections UFOLEP le 7 mars (Tom et Simon en Poussins – Rémy en Benjamins – Erwann et Thibaut en Minimes – Eliott en Cadets – Clémence en Minimes – Lena, Juliette, Violène, Zoé et Lilyrose en Benjamins).

Chez les Adultes, les Féminines 4^e en championnat EXCELLENCE joueront les demi-finales de COUPE des FLANDRES le 05 avril, mais sont éliminées en CRITERIUM NATIONAL.

Les Masculins A sont toujours sur le podium en EXCELLENCE, éliminés en COUPE des FLANDRES, mais toujours qualifiés en CRITERIUM NATIONAL. Prochain tour le 15 mars contre ORCHIES.

L'équipe B masculine se maintient aussi à la 3^e place du championnat HONNEUR mais est éliminé en COUPE du NORD.

La bonne santé sportive du club, surtout chez les jeunes, est liée au travail régulier des encadrants du mardi et du jeudi et aux arbitres (Jean-yves , Damiel, Marc et Bernard) qui assurent leur rôle le dimanche matin chaque fois que les équipes du club sont sollicitées.



Les Benjamins

GEA Dompierre



L'association a organisé, avec succès, une marche le 27 octobre 2019 à laquelle ont participé une trentaine de personnes, sur un parcours autour du village.

Cette randonnée a été mise à profit pour la collecte des déchets sur les bordures des routes.

Les cours continuent à se dérouler tous les mardis de 17h30 à 18h30 à la salle de danse communale.

Toutes les personnes intéressées peuvent venir à cet horaire pour rencontrer les responsables.



Comment réduire sa quantité de déchets alimentaires ?

Dans le monde, 1/3 de la nourriture produite chaque année finit à la poubelle sans avoir été consommée. En France, c'est plus de 10 millions de tonnes de déchets alimentaires jetés par an, soit un peu plus de 20kg de déchets par français (source : ADEME). Un vrai gâchis ! Gaspiller c'est aussi jeter de l'argent dans nos poubelles... Cela représenterait entre 200 et 400 € par an pour un foyer de 4 personnes. Le Parc vous donne quelques astuces pour éviter le gaspillage alimentaire :



Plus d'informations
sur le site de l'ADEME :
www.casuffitlegachi.fr

... Avant les courses

- Je fais l'inventaire de mon frigo et de mes réserves,
- Je planifie les menus de la semaine,
- Je prépare ma liste de courses,

... Pendant les courses

- Je fais les courses après un repas (psychologiquement, moins nous avons faim, moins nous sommes tentés d'acheter du superflu),
- Je me tiens à ma liste de courses,
- Je privilégie l'achat en circuit court pour mieux maîtriser les quantités achetées (vrac, découpe),
- Je choisis mes fruits et légumes en fonction de mes besoins et non pas de son aspect.

Selon mes besoins :

- Je choisis les produits périssables (produits laitiers, viande...) ayant les dates de consommation les plus longues ; ou je profite des produits soldés « date limite de consommation courte »,
- Je respecte la chaîne du froid (sélectionner les produits réfrigérés et surgelés en dernier, prendre un sac isotherme, ranger les aliments rapidement en arrivant).

... Après les courses et au quotidien :

- Je range mon réfrigérateur,
- Je respecte la règle « 1er entré, 1er sorti »,
- Je cuisine les justes quantités pour éviter de jeter,
- Je congèle les surplus de plats cuisinés,
- Je place les produits à consommer en priorité devant,
- J'emballe les aliments ouverts dans une boîte ou avec un bee wrap,
- Je congèle le produit si je ne compte pas le manger rapidement,
- Je cuisine les éventuels restes (ex : quiche, pain perdu, croûton, soupe, tarte...),
- Au restaurant, si je n'ai plus faim, je pense à demander un « doggy bag » pour éviter que mon repas ne termine à la poubelle.